

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 08 avril 2025

Nombre de membres présents : 17

L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 19

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Présents

A. SECULA, JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, S. MAZAS, F. ESTEVES, M.J. SCHIFANO, C. PAVAILLER, C. CLERGEAU, A. TAHRI, J.F. MULLER, D. DOUMERC, RM MARTINEZ FUENTE, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO.

Date de la convocation

02/04/2025

Absents excusés

C. ROMERO, A. CIERCOLES, M. PLANA, E. UMUTESI, JC. MALTHE, S. PRADELLES, C. SCHIFANO, ME. ORRIT RAYSSAC, I. CERE

Date d'affichage

03/04/2025

Pouvoirs

C. SCHIFANO à MJ. SCHIFANO | JC. MALTHE à C. PAVAILLER

Objet de la délibération n° 16-2025

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 11 mars 2025

M. Fernand ESTEVES a été nommé secrétaire

Délibération n° 02

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

Il est précisé que l'ensemble des observations soumises préalablement ont été prises en compte.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à 19 voix POUR,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,